



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Orges
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 404 000 euros HT
Référence :	2026_AMGTBATCOM
Date de mise en ligne :	Le mardi 08 septembre 2026 à 09:20:01
Date de clôture :	Le vendredi 09 octobre 2026 à 12:00:00
Titre :	Travaux d'aménagements des bâtiments communaux & zone de stationnement
Descriptif :	Travaux d'aménagements des bâtiments communaux & zone de stationnement

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 3 Posée le 25/09/2026 à 11:58:50

Bonjour,

Dans le CCTP du LOT 4, page 16, il manque le descriptif du poste 4.2 indiqué dans le DPGF.

Pouvez-vous nous le transmettre ?

Merci

Cordialement

Répondue le 28/09/2026 à 13:41:58

Bonjour,

le dossier CCPT vient d'être remplacé; vous y trouverez le descriptif demandé

cordialement

Commune de ORGES

Question n° 2 Posée le 17/09/2026 à 11:50:55

Bonjour,

Pour le lot 1 :

- Pouvez-vous nous fournir le rapport HAP afin de connaître les taux trouvés et de prévoir l'évacuation dans la filière adaptée?

- Pouvez-vous nous fournir les plans des DT?

- Pouvez-vous fournir un plan de détails de la pergola espace (banc et plantation) ?

Vous en remerciant par avance.

Cordialement.

Répondue le 22/09/2026 à 18:45:40

Bonjour

Dans le cadre de l'affaire citée en objet, veuillez trouver ci-joint et ci-dessous les réponses :

- Rapport HAP : En attente d'éléments à ce jour

- DT : voir dossier ZIP en pièce jointe

- Mobilier : Veuillez trouver ci-joint le Mobilier choisi par la commune de Orges dans le cadre du

*projet
cordialement*

Fichier transmis : PIECESJOINTES.zip

Question n° 1

Posée le 11/09/2026 à 10:39:46

Bonjour,

Vous notez au RC que les plans en dwg ne seront fournis qu'à l'entreprise retenue. Cependant le CCAP indique page 8 "Toutes erreurs ou omissions éventuelles de quantités, divergences ou ambiguïtés de toute sorte pouvant apparaître dans le cadre de décomposition du prix global et forfaitaires ne peuvent, en aucun cas, conduire à une modification du prix forfaitaire porté dans l'acte d'engagement. L'entreprise se doit de vérifier et modifier les quantités données à titre informatif"

Nous ne pouvons pas vérifier les cubatures si nous n'avons pas les plans en dwg pour modéliser le terrain et le projet.

Pouvez-vous nous transmettre les plans en dwg afin de pouvoir vérifier les quantités "données à titre indicatif" ?

*Vous en remerciant par avance.
Cordialement.*

Répondue le 14/09/2026 à 21:34:11

Bonjour

*Dans le cadre de l'affaire citée en objet, le plan DWG ne sera fourni qu'à l'entreprise retenue.
Cordialement*
